

FICHE DE POSTE AGENT RECENSEUR

Missions :

Dans le cadre du recensement annuel de la population organisé par l'INSEE en partenariat avec la commune de Fuveau, la ville recrute 2 agents recenseurs du **19 janvier 2023 au 23 février 2023**.

Chaque agent se voit confier en secteur d'environ 190 logements.

Formation préalable assurée par l'INSEE : 2 demi-journées les vendredis 06 janvier et 13 janvier 2023 de 8h30 à 12h (présence obligatoire).

Activités principales :

Tournée de repérage : à réaliser entre les 2 journées de formation

- Identification des logements du secteur
- Détection des discordances entre le terrain et le listing de logements à recenser
- Communication au coordinateur des difficultés de repérage des adresses recenser
- Distribution d'un courrier d'information aux personnes concernées par le recensement

Collecte : du 19 janvier au 25 février 2023

- Distribution des imprimés aux personnes concernées
- Assistance aux personnes éprouvant des difficultés à remplir les questionnaires
- Explication de l'intérêt du recensement aux personnes concernés
- Proposition d'un retour par internet
- Prise de rendez-vous pour la récupération des questionnaires remplis
- Récupération des formulaires remplis et remise au coordonnateur
- Classement, codage des imprimés récupérés
- Tenue d'un carnet de tournée
- Suivi régulier avec le coordonnateur communal pour évoquer et régler les éventuelles difficultés de collecte

Clôture des opérations

- Classement des documents
- Rédaction des bordereaux

Profils :

Aptitudes et qualités :

- Bon relationnel, capacité à dialoguer, à faire preuve d'écoute
- Discrétion, neutralité et bonne moralité pour respecter le secret des informations
- Obligation de savoir se repérer à l'aide d'un plan
- Ténacité et persévérance
- Respect des délais et des consignes
- Rigueur, organisation et soin

Condition de travail :

- Très grande disponibilité quotidienne surtout le soir et le samedi toute la journée
- Pas de congés possibles
- Délai impératif à respecter
- Nombreux déplacements
- Eventuellement intempéries compte tenue de la période

Rémunération :

- 2 demi-journées de formation +déplacement+ tournée de reconnaissance : 600€
- Feuille de logement par logement : 1.20€
- Bulletins individuels par habitant : 1 €

Les enquêtes de recensement de la population sont considérées comme tâches d'intérêt général ; les rémunérations afférentes peuvent donc être cumulées avec les allocations prévues à l'article L.5421-1 du code du travail (allocation assurance chômage, allocation de solidarité, allocation temporaire d'attente).

Informations complémentaires : Personne à contacter : Catherine BERNARD-Responsable Pôle Réglementation et Services aux Citoyens 0442656504

Dépôt des candidatures lettre de motivation +CV en ligne à ressourceshumaines@mairie-fuveau.com
ou à l'accueil de la mairie avant le **vendredi 09 décembre 2022**